

La douane et l'entreprise

PRÉSENTIEL

SUR-MESURE

INTER ENTREPRISE

Objectif de formation

Connaître la réglementation douanière

Programme

Pourquoi dédouaner ?

Savoir naviguer dans la base réglementaire

Différencier les échanges intra-UE et extra-UE

Les obligations déclaratives et la procédure de dédouanement

Déterminer le classement tarifaire des marchandises

Structure - règles de classement - aides au classement - la validation douanière via le RTC

Déterminer l'origine des marchandises

Les règles d'origine non préférentielle et préférentielle - les justificatifs d'origine - les statut d'exportateur agréé versus le statut d'exportateur enregistré dans la base REX - l'aide de la douane : le RCO et l'IMF

Déterminer les valeurs à déclarer en douane

Les différentes valeurs - les éléments taxables et non taxables - les différentes méthodes d'évaluation - quid des gratuits

Accéder à la réglementation douanière afférente aux marchandises

Connaître les formalités à remplir, les mentions obligatoires sur facture - les droits et taxes à l'entrée en UE, à l'entrée dans les pays clients - les marchandises réglementées

Justifier les ventes en exonération de TVA

La nouvelle notion d'exportateur du CDU - réaliser des économies grâce aux facilités douanières et fiscales - les régimes douaniers particuliers, les régimes de transit et autres facilités fiscales - comment ne pas avancer la TVA à l'import

Optimiser le dédouanement des marchandises

Vers le nouveau dédouanement centralisé communautaire - l'Opérateur Économique Agréé

Synthèse des nouvelles mesures du nouveau Code des douanes de l'Union

Infos pratiques

🎓 Type de formation

Formation continue

👤 Public cible

Direction générale, directeurs(trices) administratifs(tives) financiers, comptables, tous collaborateurs des services financiers, achats, ADV, logistiques, douanes.

🕒 Durée

2 Jours dont 14 Heures en centre

💶 Tarif(s) net de taxe

860 € par stagiaire

📍 Adresse

Site de Rennes/Bruz
Campus de Ker Lann,
6 Rue des frères Montgolfier, BP
17201

35172 Bruz

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>

📌 Les points forts de la formation

- Petit groupe qui favorise l'individualisation
- Formation pragmatique et opérationnelle, alternant apports de connaissances, cas pratiques, études de documents et échanges d'expériences

Les conditions d'admission

Prérequis

Aucun pré-requis

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Maîtriser les obligations déclaratives et la procédure de dédouanement. Acquérir les techniques indispensables pour optimiser vos opérations de dédouanement. Maîtriser les 3 notions essentielles pour le traitement douanier des marchandises (espèce, origine et valeur). Optimiser les coûts et les délais de vos opérations à l'international. Connaître les obligations douanières et fiscales des entreprises et les moyens de les satisfaire.

► PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluations

Dans le cadre de notre process qualité, évaluation systématique des éléments acquis en fin de formation.

Modalités pédagogiques

Approche interactive : Mise en situation. Utilisation des cas concrets de l'entreprise.

Date et mise à jour des informations : 09/07/2026

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr

Les sessions



Bruz

- 28 et 29 septembre 2026

Contacts



TANDONNET Diane

diane.tandonnet@ille-et-vilaine.cci.fr

CCI Formation Ille-et-Vilaine - Site de Ker Lann - N° SIRET 130 022 809 00011 - N° d'activité 53351000435
Campus de Ker Lann, 6 Rue des frères Montgolfier, BP 17201 - 35172 Bruz
Tél. : 0299054545 - cci.formationcontinue@fac-metiers.fr - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>